

Publié le 2 novembre 2012

Les Epl préparent les écocités de demain

Avec l'aide de l'Etat dans le cadre des écocités, des collectivités locales investissent pour construire la ville de demain, « sobre en énergie, attractive pour les entreprises, respectueuse des ressources et des équilibres naturels, et accessible pour tous les habitants ». Sur le terrain, les Epl mettent en action la volonté des élus.



Alors que les prévisions annoncent que 80 % de la population mondiale vivra en ville en 2050, les collectivités locales préparent l'émergence de cités urbaines innovantes, dans une perspective de développement durable. L'Etat a annoncé en 2011 son soutien aux opérations d'aménagement durable « les plus exemplaires ». Plus de 90 projets, proposés par les 13 EcoCités retenues par le gouvernement en 2009, sont accompagnés en coordination avec la Caisse des dépôts et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Une aide qui s'ajoutent aux financements des collectivités locales et dont vont pouvoir bénéficier les opérations encadrées par des Epl comme la [Serm et la Saam](#) (Agglomération de Montpellier), la [Samoa](#) (Métropole Nantes Saint-Nazaire), ou encore [Innovia Grenoble Durablement](#) pour la Presqu'île de Grenoble.

Au total, les 13 premières écocités devraient bénéficier d'un soutien de l'Etat de plus de 750 M€ pour la période 2010-2017 (y compris les infrastructures de transports en commun en site propre). Un second volet du fonds « Ville de demain des investissements d'avenir », a été doté de 235 millions d'euros pour la période 2011-2017.

Des laboratoires urbains

Les villes durables qui se dessinent aujourd'hui constituent aussi « un levier important pour une

économie verte », selon le ministère de l’Egalité des Territoires. Ces projets devraient en effet « faciliter le développement de nouvelles filières créatrices d’emplois dans le domaine de la construction, des transports ou encore de tous les services liés à la promotion des nouvelles technologies ». Futures villes aménagées et gérées selon des objectifs et des pratiques de développement durable, Montpellier, Nantes et Grenoble mettent ainsi en place de nouvelles aires urbaines novatrices, devenues laboratoires des écocités de demain.

La Samoa prépare, par exemple, la construction d’un urbanisme innovant autour de l’estuaire de Nantes Saint-Nazaire, tandis qu’Innovia apporte une vision globale d’aménagement à la Presqu’île de Grenoble, future presqu’île scientifique. Autre illustration : Montpellier où la Serm et la Saam sont engagées aux côtés de l’Agglomération dans la mise en place d’un vaste chantier qui va bouleverser le Sud-Est de la ville, dans une dynamique ambitieuse de développement durable. Le concept d’écocité devient peu à peu une réalité.